Recueil d'études
« Congo 1955-1960 »
Académie royale des Sciences
d'Outre-Mer (Bruxelles)
pp. 81-93 (1992)

Verzameling studies
« Congo 1955-1960 »
Koninklijke Academie voor
Overzeese Wetenschappen (Brussel)
pp. 81-93 (1992)

LE RÔLE DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRE ET SUPÉRIEUR DANS LE PROCESSUS DE LA DÉCOLONISATION CONGOLAISE

PAR

P. BOUVIER *

La création de l'enseignement universitaire et supérieur au Congo belge, facteur prémonitoire de l'évolution politique

Que l'après-deuxième guerre mondiale ait sonné le glas des régimes coloniaux apparaît aujourd'hui comme un fait historique. Mais, ainsi qu'il est d'observation courante, en pareille circonstance, les protagonistes qui occupèrent la scène politique pendant la phase de la décolonisation n'en prirent conscience qu'au fil de l'événement.

Or, dès 1947, l'indépendance de l'Inde était la première étape d'un mouvement irréversible tant en Asie qu'en Afrique, où il se trouva toutefois décalé dans le temps. Mais dès le moment où cette perspective était tracée, le problème de la formation des élites et de la création d'un enseignement supérieur et universitaire était, lui aussi, posé. Comme le rappelle opportunément Mgr L. Gillon,

> ... au moment de l'éveil nationaliste dans tout le Tiers Monde, le Congo, tant en raison de son retard initial que d'une absence de politique de rattrapage, ne possédait, en fait de cadres, aucun universitaire, mais seulement quelques anciens séminaristes. Bien entendu, ces derniers ne jouissaient pas d'une formation valable de gestionnaires d'État ... [1]**.

Dans les premiers temps de la colonisation belge, les missions se virent, en effet, confier la charge d'organiser et de dispenser l'enseignement au Congo; elles y accomplirent d'ailleurs une œuvre considérable d'évangélisation et de scolarisation. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, elles complétèrent leur réseau par la création d'établissements secondaires ouverts aux autochtones. Dans la perspective où les premiers diplômés congolais du secondaire seraient promus six ans plus

---

* Membre titulaire de l'Académie; Université Libre de Bruxelles, av. F.D. Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles (Belgique).

** Les chiffres entre crochets [ ] renvoient aux notes et références, pp. 92-93.

tard, les milieux catholiques allaient revendiquer bientôt le privilège de parfaire leur tâche en créant un enseignement de type universitaire [2].

Les installations que l'Université Catholique de Louvain avait fondées dès 1926 (FOMULAC: Fondation médicale de l'Université de Louvain ayant pour objet la formation d'infirmiers et d'assistants médicaux), puis en 1932 (CADULAC: Centre Agronomique de l'Université de Louvain au Congo destiné à la formation d'assistants agricoles), enfin en 1947 (Centre universitaire congolais Lovanium dispensant un enseignement supérieur dans le domaine administratif et commercial), devaient la conduire, dans cette foulée, à décider, en 1950, d'installer l'Université Lovanium à quelque 12 kilomètres au sud de la capitale [3].

Cependant, deux ministres libéraux, R. Godding et A. Buisseret, allaient respectivement en 1946 et en 1954, créer une brèche dans le monopole idéologique que détenait l'Église catholique en matière d'enseignement [4]. En 1946, en effet, le premier créait les premières écoles officielles laïques réservées aux Européens. En 1954 et 1955, le second ouvrait aux Noirs des écoles officielles laïques dans les principales villes congolaises et assouplissait l'entrée des non-Européens dans les écoles précédemment réservées aux Blancs, ce qui avait été décidé formellement en 1952 [5]. Dès 1947, A. Buisseret avait effectivement perçu l'importance de permettre l'accès des Africains aux divers niveaux d'enseignement.

Il écrivait à ce moment:

> L'éducation et l'ascension intellectuelle des Noirs sont une affaire politique au sens le plus élevé mais le plus précis du mot. Elles touchent à nos obligations internationales, aux impératifs de notre conscience nationale démocratique, à la continuité et au succès pacifique de notre action coloniale. C'est donc affaire d'État que l'accès aux disciplines intellectuelles supérieures soit facilité à ceux, encore rares sans doute, que leurs dons indéniables et leur formation, ainsi que les qualités de leur caractère, y prédisposent [6].

Ce fut en 1953 que le ministre des Colonies de l'époque, le P.S.C. Dequae, donna son accord, tout en limitant les facultés autorisées à être créées, à l'organisation d'un enseignement universitaire par Lovanium; le 12 octobre 1954 s'ouvrit ainsi la première année académique de l'Université Lovanium [7].

Les controverses qui précédèrent l'événement illustrent fort bien la corrélation existant entre la formation d'une élite et le processus de décolonisation. Bien des milieux coloniaux se déclarèrent hostiles à la création d'une université au Congo, soit qu'ils l'aient estimée prématurée, soit qu'ils aient craint un niveau de qualité insuffisant, soit encore qu'ils se soient émus du danger de voir les nouveaux promus adhérer aux options nationalistes. R. Lemarchand rappelle, à cet égard, les

lenteurs et les réticences qui caractérisèrent longtemps la politique belge en matière d'enseignement supérieur au Congo. Il fait état, à ce sujet, des propos tenus par J. Vanhove, fonctionnaire belge et membre de l'Institut royal colonial belge: « Il semble clairement peu judicieux, pour des raisons morales et politiques, d'envoyer des étudiants noirs dans nos universités». Effectivement, ce ne fut pas avant 1953 que le premier étudiant africain fut admis à l'Université Catholique de Louvain. R. Lemarchand se fait aussi l'écho des plaintes exprimées par les évolués à ce propos [8].

Quant aux fondateurs du Centre Universitaire Lovanium, ils considéraient, à l'opposé, que l'Université devait devenir un centre de rayonnement s'étendant à toute la population, lui permettre de valoriser son propre potentiel culturel « ... de façon telle que le Congo puisse, peu à peu, tenir son rôle dans le concert des Nations» [9].

Finalement, si les autorités se laissèrent convaincre, ce fut « ... en grande partie dans l'espoir qu'en freinant ainsi la fréquentation par des Congolais d'universités européennes, on éviterait le danger de les voir revenir transformés en révolutionnaires favorables à une rapide décolonisation» [10].

Outre cette perspective conservatrice, la création d'un enseignement universitaire au Congo allait être influencée par les retombées de la politique spécifiquement belge. Dès 1951, en effet, des milieux de l'enseignement officiel en Belgique avaient soutenu l'idée de la création, au Congo, d'une université cogérée par des représentants de quatre universités belges; le ministre Buisseret succédant au ministre Dequae avait d'ailleurs tenté de concrétiser cette idée en 1954 dans le contexte de Lovanium. Il ne put obtenir gain de cause. Afin de combler néanmoins cette lacune au niveau de l'enseignement supérieur de l'État et dans l'esprit du pacte scolaire en négociation en Belgique, fut créée, à Élisabethville, par les décrets du 26 octobre 1955 et du 15 mai 1956, l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi [11].

Il convient de rappeler, à cet égard, que la «mission pédagogique» composée de MM. Coulon, Deheyn et Renson, envoyée en 1954 au Congo par le ministre A. Buisseret pour y enquêter sur la situation scolaire, avait vivement critiqué la qualité de l'enseignement dispensé par les missions et le monopole dont celles-ci jouissaient en la matière. Le rapport élaboré par ladite mission avait suscité, en Belgique, de vives controverses entre les milieux laïcs et catholiques [12].

C'est également en 1956 que, de sa propre initiative, l'Université Libre de Bruxelles ouvrit, à Élisabethville, un Institut supérieur d'Études sociales.

L'impact de la situation politique en Belgique se marqua aussi par la création d'une section néerlandaise à l'Université d'Élisabethville; celle-

ci résulte, en effet, de la pression qu'exercèrent, à ce propos, les milieux flamands sur le gouvernement qui accéda à leurs revendications en 1959 [13].

La formation universitaire et supérieure au fil de la décolonisation

Lorsque Lovanium ouvrit ses portes en 1954, elle comptait en tout 33 étudiants [14], dont 26 Congolais [15]. Il faut se rappeler qu'à cette époque le diplôme d'humanités des étudiants n'était pas nécessairement homologué et que les candidats ne pouvaient accéder, dès lors, à l'enseignement universitaire qu'après avoir réussi une année d'étude pré-universitaire et un examen d'admission. Sur les 14 récipiendaires qui se présentèrent audit examen, le jury en admit dix, en ajourna trois. Restait un cas litigieux; il fut finalement accepté lui aussi. Mgr Gillon rapporte à son sujet que: «Ce miraculé termina quatre ans plus tard, très honorablement, une licence en science administrative et devint, après l'indépendance, ministre et commissaire d'État ...» [16].

En 1955, il y avait à Lovanium 87 étudiants dont 70 Congolais, en 1956, 170 étudiants dont 100 Congolais, à la veille de l'indépendance, 485 étudiants dont 345 Congolais [17].

Il y avait, en 1956, à l'Université du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 111 étudiants [18] dont 8 Africains [19]; en 1959 ces chiffres atteignaient respectivement 270 et 75 [20].

Selon d'autres sources, ces chiffres s'établissent comme suit:

Année	Université Lovanium		Université du Congo belge et du Ruanda-Urundi	
	Africains	Européens	Africains	Européens
1954	30	3	—	—
1955	77	10	—	—
1956	122	47	8	86
1957	177	72	17	107
1958	248	117	44	155
1959	344	136	77	199

Source: PEVÉE, A. 1960. Place aux Noirs, Bruxelles, p. 30. Cité par LEMARCHAND, R. 1964. *Political Awakening in the Congo, Berkeley & Los Angeles*, p. 136.

D'après ces diverses données il y avait donc, lors de l'accession à l'indépendance, quelque 420 étudiants africains dans les deux universités congolaises. Pour avoir une vue complète de la portée de l'enseignement universitaire au sein de la population congolaise à ce moment, il faudrait ajouter à ce chiffre les Congolais qui faisaient ou avaient fait leurs études dans des universités belges.

R. Lemarchand fait état de ce qu'en 1958, il y avait 10 étudiants congolais inscrits à l'Université de Louvain, 3 à l'Université de Bruxelles et, jusqu'à cette date, aucun à l'Université de Liège [21].

Mais il convient de noter aussi que la première promotion d'étudiants congolais formés sur place à Lovanium remonte à 1958. D'après la liste des diplômes et certificats délivrés par l'Université Lovanium en 1958, 1959 et 1960, le nombre d'étudiants africains y ayant terminé leurs études s'élève à 29 au terme de ces trois années [22].

Quant à l'Université du Congo belge et du Ruanda-Urundi, ce fut entre juin et juillet 1960 que sortirent ses premiers licenciés, agrégés de l'enseignement moyen du degré supérieur et docteurs [23], les premiers promus, assistants sociaux, de l'Institut supérieur d'études sociales l'ayant été en 1958.

Dans de telles conditions, il y a lieu de se demander si l'enseignement dispensé par les trois institutions eut quelqu'impact sur le processus de la décolonisation. Certes à Lovanium, dans un premier temps, il n'était rien qui vint troubler « le calme studieux du plateau », comme le souligne Mgr Gillon [24]. Mais il est toutefois évident que le monde universitaire ne pouvait rester longtemps sourd aux échos des événements qui jalonnèrent, à la fois dans les faits et les idées, l'histoire de la libération des pays colonisés d'Asie et d'Afrique. La défaite des troupes françaises par le Viet Minh à Dien-Bien-Phu (1952), le « complot de la Toussaint » (1954) marquant l'intensification de la lutte de libération nationale en Algérie, la Conférence de Bandoeng (1955), le coup d'État des officiers libres en Égypte (1952) et l'arrivée au pouvoir de Nasser (1954), la nationalisation du Canal de Suez (1956) décidée par celui-ci en réaction au refus des États-Unis de financer le barrage d'Assouan, les indépendances du Maroc (1956), de la Tunisie et du Soudan (1956), suivies de celles du Ghana et de la Somalie (1957), le « non » de Sékou Touré à la proposition d'instaurer une communauté franco-africaine (1958), les conférences d'Accra (1958), ... suscitèrent l'intérêt des milieux étudiants au point de provoquer des inquiétudes dans les milieux gouvernementaux [25].

Cet intérêt se concrétisa par la création, en 1958, de la revue *Présence universitaire* qui fut l'œuvre des étudiants belges et congolais de Lovanium; y étaient régulièrement publiés des articles relatifs à l'avenir du Congo [26]. À Élisabethville où, ainsi qu'il vient d'être noté, le nombre d'étudiants africains était nettement inférieur à celui des Européens, et où dès lors il convenait d'éviter que s'établissent des clivages entre les communautés en présence, l'Université s'était fait un devoir « ... d'asseoir la vie estudiantine sur la base d'une stricte égalité entre étudiants, en dehors de toutes considérations philosophiques, religieuses, sociales ou raciales » [27]. Les autorités académiques de l'époque se

plaisaient à constater l'esprit d'émulation qui régnait dans les cités et les auditoires et il était explicitement affirmé que: «Cette atmosphère ainsi créée et encouragée grâce au parrainage des professeurs de l'Université est la voie tracée vers l'accession des élites africaines aux tâches de responsabilité» [28]. Cet esprit et cette cohabitation dans un environnement où la présence de l'U.M.H.K. renforçait la pesanteur du paternalisme propre au fait colonial, ne pouvait manquer, là aussi, de sensibiliser le monde étudiant à l'éveil du nationalisme.

Lovanium, quant à elle, avait adopté dès que cela s'était avéré possible, une politique de recrutement de personnel de cadre congolais. C'est ainsi que le premier Congolais diplômé de l'Université de Louvain, Thomas Kanza, fut nommé assistant à la Faculté de Psychologie. À Lovanium, dans le but de favoriser l'intégration sociale du personnel congolais, fut créé, à la périphérie du campus, un village eurafricain, appelé Livulu, où cohabitaient professeurs et assistants belges et congolais [29].

Mais un autre fait encore allait cristalliser la prise de conscience des étudiants congolais. En 1958, ils furent plusieurs à figurer parmi le nombre relativement important de ressortissants du Congo et du Ruanda-Urundi invités en Belgique à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles. Hébergés au Centre d'Accueil du Personnel Africain (C.A.P.A.), ce fut l'occasion de nouer, entre eux, des contacts, d'échanger leurs points de vue [30]. En outre, leur fut aussi offerte l'opportunité de découvrir l'univers de la technologie moderne. Enfin, ils eurent ainsi, sous les yeux, l'image de l'importance des principaux pays industrialisés non colonisateurs, États-Unis, U.R.S.S., Japon, image concrétisée par leurs pavillons respectifs. Ils furent reçus dans des familles belges, circulèrent dans le pays ... [31]. Le résultat, comme à chaque fois en semblable circonstance, fut de rendre plus criante encore qu'elle ne l'était auparavant, la discrimination raciale sur laquelle reposait le régime colonial.

Enfin l'enseignement que, tant à Lovanium qu'à Élisabethville (à l'Université et à l'Institut supérieur d'études sociales), les autorités académiques avaient voulu adapté aux réalités locales, comportait un certain nombre de matières relatives à l'Afrique. À l'Université d'Élisabethville, par exemple, étaient dispensés, entre autres, des cours portant spécifiquement sur l'Afrique en matière de linguistique, de littérature, d'histoire, d'économie, d'art, ainsi que les disciplines relatives à l'introduction au droit coutumier du Congo belge et du Ruanda-Urundi, l'anthropologie physique et sociale, l'étude de sociétés africaines, etc. La prise de conscience de la spécificité de la culture africaine se trouvait ainsi renforcée. Or, les mouvements nationalistes allaient rapidement ériger cette identité retrouvée en fondement de leurs plate-formes revendicatrices.

Au-delà des campus: le rayonnement des enseignements universitaire et supérieur dans la société locale

Dès leur création, la mission impartie aux deux universités n'avait pas été limitée à la formation d'une élite intellectuelle européenne et autochtone, ni au développement de la recherche scientifique qu'elles s'étaient, l'une et l'autre, attachées à promouvoir.

Les deux établissements avaient été conçus comme centre de diffusion culturelle, moteur de développement intellectuel.

À l'opposé de tours d'ivoire, d'entreprises vivant en vase clos, elles s'étaient assigné la tâche d'irriguer leur environnement de leur savoir, d'étendre la formation dispensée à des strates non étudiantes de la population.

Les deux institutions se firent un point d'honneur à multiplier les échanges, organiser des réunions scientifiques, établir des contacts avec d'autres universités. Dès août 1956, par exemple, Lovanium accueillait le Congrès mondial de l'Union internationale de lutte contre le cancer [32], alors qu'elle venait seulement de poser la première pierre de la Faculté de Médecine dont les premiers promus ne sortiraient qu'en 1961 [33].

Quelque temps après sa création, l'Université d'Élisabethville, quant à elle, recevait le professeur Herskovits venu inaugurer la tribune des conférences universitaires où se succédèrent, ensuite, d'autres éminents professeurs [34]. Des bouffées d'air nouveau arrivaient ainsi dans un monde qui avait vécu, jusqu'alors, fortement replié sur lui-même.

En 1958, Lovanium devait faire un pas de plus; elle organisait à Léopoldville une session de formation destinée à initier les Congolais à l'assistance à des réunions internationales (qui se mua plus tard en activités de recyclage et de formation des adultes dans le cadre de ce qui allait devenir l'« Extension universitaire ») [35]. De toute évidence, une telle entreprise s'inscrivait dans la perspective de l'émancipation politique de la colonie.

Outre ces diverses contributions qui ne pouvaient manquer d'avoir un impact sur l'éveil politique non seulement de leur propre population étudiante mais aussi des milieux extérieurs les plus intéressés, les universités jouèrent également un rôle important dans le décloisonnement de la société coloniale. Au-delà de ce qui fut fait, à cet égard, dans les campus eux-mêmes et qui a été évoqué ci-avant, d'autres actions furent également significatives en ce domaine. Il convient de rappeler à ce sujet que, lors de l'inauguration officielle de l'Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, le 21 novembre 1956, avaient été conviés entre autres, outre le ministre Buisseret, le corps académique de l'université elle-même, le recteur de Lovanium, des représentants d'universités belges et des instituts d'agronomie de Gembloux et de Gand, le

vice-gouverneur général du Ruanda-Urundi, l'archevêque apostolique du Katanga, Mgr de Hemptinne, le gouverneur de province, des membres du corps consulaire, ... des autorités coutumières. Étaient ainsi présents le Grand Chef Mpoze des Bashi (Kivu); Oumari-Pene, Grand Chef des Bena Bango, membre du Conseil de gouvernement; Bofenge, Grand Chef de Coquilhatville; Bolia, Grand Chef des Panwe; Pene-Senga, Grand Chef des Basambala [36]. Geste symbolique qui traduisait bien la volonté de l'Université envers ceux qui, à cette date, étaient les seuls Congolais à détenir, à l'échelon local, un certain pouvoir dans l'ensemble de la pyramide politico-administrative de la colonie.

De façon quelque peu anecdotique mais qui traduit le climat de l'époque, A. Maurice rapporte à ce sujet:

> Pour la séance d'inauguration de l'Université, le Recteur s'était spontanément rallié à ma suggestion d'y inviter les grands chefs coutumiers du pays, ce qui eût pu paraître assez insolite. Le protocole habituel en avait été perturbé au point que Mgr de Hemptinne lui-même, archevêque apostolique du Katanga, avait été remisé du premier rang comme il en était l'habitude, à celui même des autres chefs religieux, une modeste percée vers un certain œcuménisme [37].

Autre fait à signaler dans cette même perspective: deux ans plus tard, ce fut le professeur M.E. Dehousse qui pilota, en Belgique, un groupe de journalistes congolais provenant de toutes les régions du territoire colonial; ceux-ci mirent ce séjour à profit pour prendre de nombreux contacts avec les milieux politiques belges [38].

Lovanium, à ce sujet, ne demeurait pas en reste. Mgr Gillon relate sur ce point que, lorsqu'il exerçait les fonctions de recteur de Lovanium et qu'il proposait aux autorités coloniales d'envoyer les professeurs à des réunions internationales portant sur l'avenir de l'Afrique, ou qu'il leur suggérait de réserver des fonctions pour les futurs diplômés universitaires, il se faisait éconduire.

> Préoccupé par l'inertie gouvernementale, écrit-il, quelques professeurs suscitèrent la création de groupes de réflexion (qui, sans trop l'avouer, entendaient aussi être des groupes de pression) réunissant des Belges et des Congolais. Je fis partie de certains d'entre eux, qui se montraient particulièrement actifs. Ainsi, dès 1955, je devins membre du «Cercle d'études de Binza», où se retrouvaient des hauts fonctionnaires (dont M. Tordeur, gouverneur de la capitale, et M. Cordy, membre du Cabinet du Gouverneur général), des industriels (parmi lesquels M. Raoul Verhaegen, délégué de la Fédération des Industries belges), des juristes (dont l'avocat Bernard Leclercq), etc. [39].

Or, il est important de rappeler que ce cercle collabora avec le mouvement de *Conscience africaine* qui joua un rôle très important dans l'éveil du nationalisme en publiant, en 1956, le fameux manifeste consacré à l'évolution politique du Congo et dont il est question dans la contribution à ce volume portant sur le discours nationaliste.

Et il faut, bien entendu, ajouter les contacts, les amitiés personnelles qui ne manquèrent pas de se nouer entre membres du corps professoral et scientifique et certains Congolais qui n'allaient pas tarder à jouer un rôle sur la scène politique.

Foyer de rayonnement culturel, les universités et établissements d'enseignement supérieur du Congo belge s'étaient ainsi volontairement situés dans le courant de l'histoire qui mena à l'indépendance des pays d'Afrique.

Les retombées de l'action menée par les universités et les établissements d'enseignement supérieur

Relatant quelques-uns de ses souvenirs, A. Maurice cite la question que lui posa Kasa-Vubu lors d'une visite à Élisabethville peu avant l'indépendance: « Dites donc, combien aurez-vous d'étudiants congolais diplômés de votre Université en 1960 pour étoffer mes Ministères? ». Il dut bien convenir qu'il n'y en aurait qu'à peine quatre, plus les quelques dizaines de Lovanium [40].

Cette réalité, souvent évoquée par les observateurs et analystes des faits qui se déroulèrent au Congo au moment de l'indépendance, n'est évidemment pas à porter au discrédit des institutions universitaires elles-mêmes; elle fut le résultat de la politique menée par la Belgique dans sa colonie tant en ce qui a trait à l'enseignement qu'en ce qui touche à l'évolution politique. Si la métropole belge pouvait s'enorgueillir, en 1959, d'avoir créé, au Congo, un réseau d'écoles tel que le taux de scolarisation s'y élevait à 77,5 % alors que, à la même date, ce taux atteignait seulement 20,3 % dans l'ancienne Afrique Occidentale française et 37 % dans l'ancienne Afrique Équatoriale française [41], il y a lieu de faire observer qu'au Congo, sur un total de 1 701 763 élèves africains, 1 640 070 se trouvaient dans des établissements primaires et accessoirement préscolaires [42]. Exception faite de l'Afrique du Sud, le taux d'analphabétisme, bien qu'élevé (60-65 %), y était pratiquement le plus bas d'Afrique [43]. Mais en matière d'enseignement, ont été mentionnées, plus haut, les réticences qu'opposèrent les autorités gouvernementales à la mise en place de l'enseignement universitaire. Il s'agissait, selon elles, de construire l'édifice étage par étage en consolidant les fondations et en commençant par le rez-de-chaussée. Faiblesse numérique des universitaires, importance de la population scolarisée, cette situation apparaît comme l'un des facteurs susceptible d'expliquer que, dans un pays aussi vaste que le Zaïre et lancé, à peine, par une poignée de leaders, le mouvement nationaliste ait fait tache d'huile en l'espace de quelque quatre années seulement.

La tendance de la politique coloniale belge observée dans l'enseignement se constate aussi en matière de structures politiques ainsi que rappelé ci-dessus. La première étape du processus d'émancipation fut le statut des villes, étape prudente et limitée s'il en fut [44]. Nul ne songea, en 1957, à démocratiser et africaniser les institutions de nature consultative existant au niveau central de l'organigramme administratif, le Conseil colonial siégeant auprès du Ministre des Colonies et le Conseil de gouvernement siégeant auprès du gouverneur général [45], ainsi que le pratiqua couramment et de longue date la Grande-Bretagne envers les conseils législatif et exécutif qu'elle avait créés dans ses territoires coloniaux. Il fut encore moins question d'envoyer des élus siéger à Bruxelles dans les institutions politiques métropolitaines à l'image de ce qui fut pratiqué par la France.

Il ne faut pas s'étonner, dès lors, de ce que le premier président du Congo indépendant, Kasa-Vubu, soit un ancien employé des services publics et son Premier Ministre, Lumumba, un ancien employé des postes.

Toutefois, l'influence des universités ne doit pas être mesurée uniquement par le nombre d'étudiants promus au moment de l'indépendance ainsi qu'il a déjà été noté ci-avant.

« Plus le cours des événements s'accélérait, constate Mgr Gillon, plus nous nous trouvions, parfois malgré nous, intimement mêlés aux affaires de l'État » [46]. Outre son rôle personnel et celui des professeurs de Lovanium auprès du gouvernement belge comme auprès des leaders politiques congolais, l'impact de l'université est également attesté par le fait que trois de ses assistants participèrent, à titre de suppléants, à la Table Ronde qui devait sceller l'avenir politique de l'actuel Zaïre; il s'agit de Mario Cardoso, Paul Mushiete et Martin Ngwete [47]. Il est évident, à cet égard, que la situation même de Lovanium à la périphérie de la capitale a été un facteur important de cette audience, puisque la naissance et l'essor du nationalisme y trouvèrent, dans un premier temps, leur principale aire d'ancrage. Mais il faut y ajouter le rayonnement personnel de son recteur et les relations des membres de son corps professoral avec les milieux politiques congolais déjà évoqués. Il y a lieu de tenir compte aussi du rôle historique de l'enseignement catholique et de la continuité que représentait Lovanium dans un tel contexte; la plupart des leaders politiques avaient fréquenté, à un stade ou à un autre, ledit enseignement. De plus, le Bas-Congo qui, sous l'influence de l'Abako, fut la première région à entreprendre une action de boycottage de l'administration coloniale quelque temps avant l'indépendance est un autre élément qui doit être pris en compte. La présence à Kisantu des institutions gérées par les prêtres de la Compagnie de Jésus qui précédèrent la création de l'université Lovanium elle-même, la FOMULAC

et le Centre universitaire congolais Lovanium, déjà évoqués plus haut, est un autre facteur qui ne peut être omis. Il n'est pas surprenant, dès lors, que Kisantu soit devenu un des hauts lieux du nationalisme puisque c'est là que se déroulèrent, avant l'indépendance, plusieurs réunions politiques importantes.

Au Katanga, l'influence des établissements d'enseignement universitaire et supérieur sur le plan politique ne put s'exercer de la même manière, compte tenu des composantes mêmes du milieu local, mais elle n'en exista pas moins. Les événements qui s'y déroulèrent au lendemain de l'indépendance montrent, à suffisance, l'antagonisme latent qui existait depuis longtemps entre Léopoldville et Élisabethville. Ils illustrent, de même, le conservatisme dont y faisaient preuve les strates dirigeantes tant sur le plan économique qu'administratif. L'influence émancipatrice de l'université ne pouvait être que mal perçue : les amitiés de certains de ses membres avec des leaders de la Balubakat qui devint, à la veille de l'indépendance, le parti d'opposition local, allaient rapidement être considérées comme ferments de sédition.

Il est assez significatif à ce propos que, dans l'ouvrage de prestige publié pour compte de la « Foire internationale d'Élisabethville », préfacé par Moïse Tshombe signant en tant que Président de l'État du Katanga, et consacré à l'histoire de cette ville pendant la période 1911-1961, seul deux brefs paragraphes fassent état de la création de l'Université et que l'Institut supérieur d'études sociales ait été omis, alors qu'en matière culturelle une large place est faite au CEPSI [48] et aux institutions artistiques [49].

Les faits qui affectèrent l'Université lors de la proclamation de l'indépendance du Katanga, le 11 juillet 1960, attestent également de cet état d'esprit. Comme le rappelle M. E. Dehousse:

> Dès les premières semaines, quelques milieux européens d'Élisabethville intriguèrent pour empêcher le retour d'un certain nombre de professeurs de l'Université. Bon nombre reçurent un télégramme dont l'origine reste controversée, ne les autorisant plus à reprendre leurs fonctions ... C'est ainsi que le Recteur, le Docteur Hiernaux, le secrétaire général, Monsieur Albert Maurice, les Professeurs Polomé, Diderich et combien d'autres, ne purent plus reprendre leurs activités académiques [50].

A contrario, en quelque sorte, ces faits illustrent à la fois l'impact exercé par l'Université et l'audience dont jouissaient ceux de ses membres qui étaient désormais considérés comme *persona non grata*.

* * *

En guise de conclusion, il apparaît que, dans des contextes différents et, en conséquence, avec un impact différent, les deux universités que la Belgique légua au Congo au moment de son accession à l'indépendance y avaient rempli les missions que toute université digne de ce nom doit

assumer: se mettre à l'écoute de la société, constituer une force de progrès, développer une analyse critique. Bien que leur rôle dans le processus d'émancipation ait rarement été évoqué comme tel, il apparaît indéniable.

NOTES ET RÉFÉRENCES

[1] GILLON, L. 1988. Servir, en actes et en vérité, Document-Témoignage. Duculot, Gembloux, p. 70.

[2] DEHOUSSE, M.E. 1980. Enseignement Universitaire au Zaïre: origine, situation et promesses. Sous le patronage du Citoyen Commissaire de Région du Shaba et du Citoyen Vice-Recteur du Campus de Lubumbashi, avec la collaboration scientifique du CERDAC, dans le cadre du programme des conférences publiques: «20 ans d'indépendance (1960-1980)» (Jeudi 12 juin 1980), ronéotypé, p. 10.

[3] Université Lovanium 1954-1964, Xe Anniversaire. — Léopoldville, République du Congo, Louvain (s.d.), p. 5.

[4] MAURICE, A. 1982. Propos anthumes sur le «défunt Congo belge». *La Pensée et les Hommes* (Bruxelles), avril 1982, p. 225.

[5] KITA Kyankenge Masandi, 1982. Colonisation et enseignement, cas du Zaïre avant 1960. Éditions du CERUKI, Bukavu, pp. 226-227-236.

[6] MAURICE, A. (s.d.). Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi. Texte ronéotypé, p. 1.

[7] GILLON, L. 1988. *Op. cit.*, pp. 84 et 106.

[8] LEMARCHAND, R. 1964. Political Awakening in the Congo, The Politics of Fragmentation. University of California Press, Berkeley & Los Angeles, pp. 140-141.

[9] GILLON, L. 1988. *Op. cit.*, p. 78.

[10] *Ibid.*, p. 79.

[11] DEHOUSSE, M.E. 1980. *Op. cit.*, p. 10.

[12] KITA Kyankenge Masandi, 1982. *Op. cit.*, pp. 224-226.

[13] DEHOUSSE, M.E. 1980. *Op. cit.*, p. 13.

[14] Il s'agit de 11 étudiants congolais, 3 européens, 6 prêtres en pédagogie et 13 étudiants du cycle pré-universitaire.

[15] DEHOUSSE, M.E. 1980. *Op. cit.*, p. 9.

[16] GILLON, L. 1988. *Op. cit.*, p. 105.

[17] DEHOUSSE, M.E. 1980. *Op. cit.*, p. 9.

[18] *Ibid.*, p. 12.

[19] MAURICE, A. (s.d.). Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, *op. cit.*, p. 5.

[20] DEHOUSSE, M.E. 1980. *Op. cit.*, p. 16.

[21] LEMARCHAND, R. 1964. *Op. cit.*, p. 16.

[22] Université Lovanium 1954-1964, *op. cit.*, pp. 171-173.

[23] DEHOUSSE, M.E. 1980. *Op. cit.*, p. 16.
Certains ont cependant fait état de ce qu'au moment de l'indépendance, il existait 17 autochtones pourvus d'un diplôme universitaire.
LECLERCQ, G. 1964. L'ONU et l'Affaire du Congo. Études et Documents, Payot, Paris, pp. 13-14.

[24] GILLON, L. 1988. *Op. cit.*, p. 150.
Le plateau est une allusion au Mont Amba sur lequel fut construit Lovanium.

[25] *Ibid.*, p. 151.

[26] *Ibid.*, p. 151.

[27] MAURICE, A. *Op. cit.*, p. 7.

[28] *Ibid.*, p. 7.

[29] Gillon, L. 1988. *Op. cit.*, p. 153.

[30] Bouvier, P. 1965. L'accession du Congo belge à l'indépendance, Essai d'analyse sociologique. Éditions de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, pp. 64 et 253.
Ruth Slade cite à ce sujet le chiffre de plusieurs centaines de personnes invitées: Slade, R. 1962. King Leopold' Congo. Oxford University Press, London, p. 45 (Cité par Lemarchand, R. 1964. *Op. cit.*, p. 162).

[31] Dehousse, M. E. 1980. *Op. cit.*, p. 17.

[32] Gillon, L. 1988. *Op. cit.*, p. 114.

[33] Université Lovanium, 1954-1964, *op. cit.*, pp. 15 et 174.

[34] Maurice, A. *Op. cit.*, p. 4.

[35] Gillon, L. 1988. *Op. cit.*, p. 114.
Quelques années plus tard, l'Extension universitaire comprenait des Instituts préparatoires destinés aux étudiants souhaitant poursuivre des études universitaires mais n'ayant pas effectué le cycle complet d'enseignement secondaire et aux étudiants souhaitant approfondir leurs connaissances en certaines matières sans pour autant souhaiter obtenir un *curriculum* universitaire, des cercles d'études par correspondance, des causeries, expositions, projections ...
Université Lovanium, 1954-1964, *op. cit.*, pp. 159-162.

[36] Dehousse, M. E. 1980. *Op. cit.*, p. 11.

[37] Maurice, A. 1982. Propos anthumes sur le défunt Congo belge, *op. cit.*, p. 259.

[38] Dehousse, M. E. 1980. *Op. cit.*, p. 17.

[39] Gillon, L. 1988. *Op. cit.*, p. 151.

[40] Maurice, A. 1982. Propos anthumes sur le défunt Congo belge, *op. cit.*, p. 256.

[41] Rapport sur la situation sociale dans les pays d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne, Communauté économique européenne, Commission, septembre 1960, pp. 226-227.

[42] Annuaire statistique des Nations Unies 1960, Bureau de Statistique de l'Organisation des Nations Unies, Département des Affaires économiques et sociales, New York, 1960, pp. 21-26, 574-577.

[43] L'analphabétisme dans le monde au milieu du XXe siècle, Monographie sur l'éducation de base, UNESCO, 1957, pp. 40-43.

[44] Il s'agissait, en effet, d'une première expérience électorale destinée à désigner les membres des conseils communaux et les bourgmestres dans trois villes du Congo: Léopoldville, Élisabethville et Jadotville. Ce scrutin fut baptisé consultation électorale plutôt qu'élection!

[45] L'arrêté du Régent du 1er juillet 1947 relatif à l'Organisation administrative de la colonie dispose que le Conseil de gouvernement se compose entre autres de «... 8 personnes représentant les indigènes, choisies par le Gouverneur général parmi les indigènes, les membres de la commission de protection des indigènes, les anciens fonctionnaires ou anciens magistrats de la colonie ou les missionnaires».
Piron, P. & Devos, J. 1954. Codes et lois du Congo belge. Larcier, Bruxelles, Édition des Codes et Lois du Congo belge, Léopoldville, tome **1**, p. 491.

[46] Gillon, L. 1988. *Op. cit.*, p. 152.

[47] Gillon, L. 1988. *Ibid.*, p. 152.

[48] Centre d'Études des Problèmes Sociaux Indigènes, créé en 1946 par l'Association des anciens Étudiants de l'Université de Louvain et l'Office central du Travail du Katanga.

[49] Élisabethville 1911-1961, Éditions L. Cuypers, Bruxelles (s.d.), pp. 219 et suiv.

[50] Dehousse, M. E. 1980. *Op. cit.*, p. 22.